



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le cahier des charges Saucisson neuchâtelois, Saucisse neuchâteloise enregistré comme indication géographique protégée selon la décision du 14 février 2003 de l'Office fédéral de l'agriculture, modifiée par voie de décision le 21 juin 2007

sont respectées par:

Boucherie Margot SA
Rue des Moulins 6 / rue du Seyon 5a
2000 Neuchâtel

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Saucisse neuchâteloise IGP
Saucisson neuchâtelois IGP

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2026
No enregistrement OIC-SNE-UTI-1224-54802
Lausanne, le 13 décembre 2024

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Robin Zambaz
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.





Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

Liste des produits

Boucherie Margot SA
Rue des Moulins 6 / rue du Seyon 5a
2000 Neuchâtel



No enregistrement OIC-SNE-UTI-1224-54802
Lausanne, le 13 décembre 2024

Dénomination du produit
Saucisse neuchâteloise IGP
Saucisson neuchâtelois IGP

e-certificat



Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.

Avenue d'Ouchy 66 / CP 1080
1001 Lausanne

t. 021 601 53 75
f. 021 601 53 79

www.oic-izs.ch
info@oic-izs.ch